

# LA FIEVRE Q



## Quand utiliser cette fiche ?

Si des avortements liés à la fièvre Q ont été diagnostiqués sur un élevage, ou s'il y a une forte suspicion de fièvre Q (sérologies positives par exemple).

Cette fiche a vocation à présenter des mesures de lutte contre la fièvre Q afin que les actions mises en place par chaque praticien aient une base commune.



## Rappels sur la fièvre Q et son diagnostic en élevage

Une infection à la fièvre Q se caractérise par des avortements, essentiellement dans le dernier tiers de la gestation, de la mortinatalité, la naissance de jeunes chétifs et parfois d'autres troubles de la reproduction (observation de métrites chez des bovins).

La bactérie *Coxiella burnetii* est l'agent responsable de la fièvre Q. C'est une **bactérie très résistante** dans le milieu extérieur (plus de 6 mois) et à la **dissémination facile** (plusieurs kilomètres). Sous sa forme de survie (qui s'apparente à des spores), elle résiste aux protocoles de désinfection classiques.

La fièvre Q se transmet essentiellement par voie aérienne (inhalation d'aérosols chargés en particules de *C. burnetii*).

Les matières contaminantes sont :

- les **produits de mises-bas** ou avortements (placentas, etc.)
- les **sécrétions vaginales**
- les fèces.



## Diagnostic

### Diagnostic direct sur les femelles avortées

La PCR est la méthode à privilégier. Les prélèvements de choix sont :

- écouvillons vaginaux sur les femelles qui ont avorté depuis moins de 8 jours
- houppes placentaires (houppes lésées, non souillées)
- organes de l'avorton : liquide stomacal, rate, foie.

Pour information sur l'interprétation des PCR fièvre Q, on considère que :

Ct > 40 => négatif/improbable ; 35 < Ct < 40 => douteux ; Ct ≤ 35 => positif/probable.

### Diagnostic sérologique

Si les PCR ne donnent pas de résultat univoque et que les animaux ne sont pas vaccinés, un diagnostic sérologique peut être réalisé de manière complémentaire. L'objectif est d'estimer la séroprévalence vis-à-vis de la fièvre Q.

On prélève alors des femelles **non vaccinées** (une dizaine en petits ruminants, 6 en bovins) de préférence **ayant avorté depuis plus de 15 jours** ou ayant présenté des troubles de la reproduction, avec si possible **50% de primipares** (circulation récente de la bactérie).

Une séroprévalence élevée conforte l'hypothèse d'avortements liés à la fièvre Q.

### Prises en charge possibles

Les analyses PCR pour la mise en évidence de la fièvre Q peuvent être prises en charge dans le cadre des PASSE « avortements » de la FRGDS.

Pour les analyses sérologiques, il faut contacter le GDS pour connaître les possibilités.

### Dans cette fiche :

- Rappels sur la Fièvre Q et son diagnostic
- Mesures sanitaires
- Mesures médicales
- Fièvre Q et santé humaine

## Mesures sanitaires

### Gestion des mises-bas



*L'isolement des femelles limite la contagion par les produits de mise-bas (placentas, écoulements...)*



*Bien ramasser les produits de la mise-bas et les avortons pour les détruire et limiter la propagation de la bactérie*

L'excrétion est maximale au moment de la mise-bas, le risque de contamination aussi. D'où un certain nombre de précautions à prendre :

- ✓ Faire mettre bas en bâtiment.
- ✓ **Séparer les femelles lors de la mise-bas** (type case d'agnelage), au moins pour les femelles à risque (séropositives, avortées, ayant eu une métrite, ayant eu des écoulements vulvaires...).  
Laisser les femelles à risque isolées jusqu'à disparition des écoulements anormaux (3-4 jours en ovins-caprins, environ 15 jours en bovins).
- ✓ **Ramasser et détruire les produits de la mise-bas** (placentas et/ou avortons).
- ✓ **Le matériel utilisé pour la mise-bas des animaux à risque** ne doit pas être utilisé pour d'autres femelles (cordes, vèluses, vêtements de l'éleveur...) et doit être soigneusement nettoyé et désinfecté.
- ✓ **Pailler** généreusement lors des mises-bas pour que la litière soit la moins contaminée possible (et si possible, désinfecter le lieu de mise-bas avec de la cyanamide calcique à 0,6%).

### Gestion du bâtiment

- ✓ Pailler régulièrement pour que la litière soit la moins contaminée possible.
- ✓ Augmenter la fréquence de curage du bâtiment. Attention au stockage du fumier (cf. paragraphe suivant) : à distance du bâtiment et pas sous le vent dominant.
- ✓ La désinfection des bâtiments d'élevage n'est pas efficace directement contre la fièvre Q, mais elle reste utile vis-à-vis d'autres agents infectieux. On peut l'associer à un vide sanitaire, une fois tous les animaux sortis à la fin des mises-bas par exemple.
- ✓ Limiter les vecteurs potentiels de la fièvre Q : dératiser, exclure les chiens et les chats du bâtiment (et leur interdire l'accès aux délivrances), limiter la présence d'oiseaux...

### Gestion des effluents

#### Fumiers

- ✓ **Stocker les fumiers à distance du bâtiment et à l'abri du vent** (les bâcher éventuellement, ne pas les placer sous le vent dominant).
- ✓ **Manipuler les fumiers par temps calme et légèrement humide** (ou en période humide).
- ✓ **Composter** les fumiers est intéressant, mais attention à la dissémination de la bactérie lors du retournement des andains...
- ✓ **Ne pas épandre les fumiers sur les pâtures**. Si possible, enfouir après épandage.
- ✓ Ne pas donner ou vendre de fumier si l'élevage est cliniquement atteint.

#### Lisiers

- ✓ **Traiter les lisiers à la cyanamide calcique** (0,6% du mélange final) au moins 8 jours avant l'épandage
- ✓ **Épandre par temps calme et légèrement humide**, enfouir si possible. S'il s'agit de matériel en CUMA ou prêté, bien le désinfecter.



*Stockage de fumier à l'abri du vent*

## Mesures médicales

Elles sont mises en place **en plus des mesures sanitaires** si la situation le nécessite.

Elles sont de deux types :

- la vaccination
- l'antibiothérapie

### La vaccination

Le vaccin préconisé actuellement est Coxevac®, vaccin monovalent contre *Coxiella burnetii*.

**Le protocole vaccinal habituellement recommandé est le suivant :** deux injections à un mois d'intervalle sur les chevrettes, agnelles ou génisses à la fin de l'immunité colostrale puis un rappel un an plus tard sur ces mêmes animaux. La vaccination se poursuit sur le renouvellement pendant plusieurs années.

Dans notre Région, l'espèce la plus sensible demeure la chèvre, c'est donc celle à protéger en priorité.

#### Intérêts de la vaccination

A l'échelle du troupeau, la vaccination permet :

- une diminution globale du niveau d'excrétion
- une diminution de la transmission au sein du troupeau
- une diminution de l'incidence de cas cliniques

A l'échelle de l'animal, elle offre :

- une diminution du risque de contamination
- une diminution du risque d'avortements.

*La vaccination permet une diminution globale du niveau d'excrétion. Elle ne permet pas de prévenir complètement l'infection en cas de forte contamination environnementale. Elle est utile en complément des mesures sanitaires.*



#### Stratégie en fonction du contexte de l'élevage vis-à-vis de la fièvre Q

<b>Suite à un épisode abortif lié à la fièvre Q</b>	
Les animaux adultes sont déjà séropositifs. <b>Vacciner le renouvellement</b> dès la fin de l'immunité colostrale (3 mois pour les chevrettes/agnelles ; 6 mois pour les génisses) avec le protocole décrit plus haut. <b>Poursuivre cette vaccination jusqu'au renouvellement complet du troupeau</b> (troupeau entièrement vacciné, y compris les achats).	
<b>Lors d'un agrandissement de troupeau ou d'une constitution de cheptel</b>	
Le choix de la stratégie dépend de la situation sanitaire du cheptel acheteur et du cheptel vendeur (si elle est connue).	
<i>Cas où une vaccination est en cours</i>	<b>Vacciner tous les achats</b> si possible avant leur introduction pour qu'ils aient pu développer une immunité.
<i>Cas où il n'y a pas de problème avéré de fièvre Q</i>	Il s'agit de ne pas introduire la maladie : utiliser les <b>billets de garantie conventionnelle</b> et réaliser des <b>prises de sang à l'introduction</b> pour se protéger lors d'achats.



© M. Denais

## L'antibiothérapie

L'oxytétracycline est la molécule la plus utilisée sous sa forme longue action.

Les avis divergent sur l'utilisation de l'antibiothérapie dans le cadre d'avortements à la fièvre Q. Le groupe de travail ayant rédigé le plan de maîtrise de la fièvre Q de l'ACERSA recommande à ce sujet :

- Pour les bovins ayant avorté :
  - Dans le cas d'une délivrance complète : aucune recommandation
  - Si non délivrance : gestion habituelle ou antibiothérapie locale (oxytétracycline oblet gynécologique) ou antibiothérapie parentérale selon le risque de complication (oxytétracycline)
- Pour les bovins n'ayant pas avorté : pas de recommandations. Si les avortements se poursuivent, la métaphylaxie est à envisager en fonction de chaque situation.
- Pour les ovins et caprins : pas de recommandations. Si les avortements se poursuivent, la métaphylaxie est à envisager en fonction de chaque situation.

## Fièvre Q et santé humaine

La fièvre Q est une zoonose. Elle peut passer inaperçue ou s'apparente à une « grippe » avec des complications possibles. Les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées ou souffrant de pathologies cardiaques sont particulièrement sensibles.

Les éleveurs, vétérinaires et techniciens étant régulièrement en contact avec les animaux, ils sont considérés comme une population à risque : des dépistages réguliers sont recommandés en rappelant sa situation professionnelle au médecin. **La fièvre Q est d'ailleurs reconnue comme maladie professionnelle par la MSA.**

En règle générale, voici quelques règles d'hygiène préconisées par la MSA lors d'interventions dans un élevage atteint de fièvre Q :

- ✓ **Les personnes sensibles doivent éviter de rentrer dans le bâtiment lors des mises-bas.** Si c'est néanmoins nécessaire, bien respecter les points suivants et consulter dans les plus brefs délais un médecin en cas de « grippe ».
- ✓ **Porter un masque respiratoire** (type FFP2 au moins) lors de la **manipulation des fumiers ou lisiers** et lors de l'aide aux **mises-bas**.
- ✓ **Porter des gants jetables** pour l'aide aux mises-bas.
- ✓ **Porter une surcotte** (de préférence jetable) pour l'aide aux mises-bas.
- ✓ **Se laver les mains au savon ou avec une solution hydro-alcoolique** après la manipulation d'animaux à risque.
- ✓ Eviter de manger, boire ou fumer dans le bâtiment.



*Porter des gants de fouille et un masque lors de la mise-bas limite la contagion*



*Pour toute information complémentaire,  
vous pouvez contacter le GDS de votre département*